



Autour du Lado

Retour à l'Enclave du Lado, ce territoire belge bien méconnu situé au centre de l'Afrique, que nous avons abordé dans notre livraison précédente. L'histoire postale de cette région est passionnante et nous donne aussi l'opportunité d'évoquer les timbres émis par les pays autour du Lado. Ils font l'objet de belles collections comme celle d'Oubangui-Chari, territoire autrefois rattaché au Congo français.

« Connaissez-vous une île dans l'Océanie, dans les mers de la Chine ou de l'Inde, qui puisse nous convenir ? » demanda un jour le roi des Belges – Léopold II – à un officier de marine. Il rêvait de la Chine, du Japon aussi, de Bornéo entre autres mais c'est en Afrique que Léopold II construira avec beaucoup de culot et d'habileté sa colonie. Tout commence avec la Conférence de géographie qu'il décide d'organiser à Bruxelles dont les objectifs officiels sont de nature scientifique mais aussi humanitaire avec le combat contre l'esclavagisme. Elle se réunit au palais à Bruxelles le 12 septembre 1876. Résolument internationale avec des représentants de nombreux pays d'Europe, on y évoque rapidement la mise en place de bases à Zanzibar et à l'embouchure du Congo destinées à offrir l'hospitalité aux voyageurs mais également à collecter des renseignements d'ordre scientifique, géographique. Cette perspective reçoit évidemment un accueil très favorable des explorateurs, bien

représentés dans l'assistance. Deux jours plus tard se crée l'Association Internationale Africaine avec pour siège Bruxelles et pour président, Léopold II. C'est Ferdinand de Lesseps qui prend en charge le comité national pour la France. Ce comité créera deux bases (appelées stations) mais il y flottera non le drapeau de l'Association mais celui de la France ! A l'exception notable des Pays-Bas, la plupart des pays adhérents à l'AIA visaient des ambitions nationales et économiques et très rapidement on oublia l'objet philanthropique du départ sur lequel Léopold était sincère. Son image de souverain idéaliste, peu versé dans les aspects pratiques, lui servira finalement plus tard pour obtenir un Etat en Afrique et la reconnaissance de ses frontières par les grandes puissances de l'époque. L'AIA assez rapidement n'a plus rien d'internationale pour devenir spécifiquement belge. Léopold prend les choses en main et fait appel à l'explorateur Stanley qui vient d'accomplir la traversée de l'Afrique (se reporter au n° 10

de *Timbres magazine*). Léopold l'envoie au Congo où il parvient le 14 août 1879. Stanley signera les années suivantes avec les chefs locaux des traités prévoyant la cession du droit unique et exclusif de pratiquer l'agriculture, de commercer, d'aménager des routes etc. mais il ne s'agissait en aucun cas d'une annexion de territoires. Un homme d'origine italienne et naturalisé français en 1874 finit par poser problème à Léopold, il s'agit de Savorgnan de Brazza dont nous avons déjà évoqué le destin mais aussi les nombreux timbres à son effigie. Le roi des Belges l'avait approché afin qu'il travaille pour son association mais il avait refusé, par patriotisme. En 1879, année où Stanley se rend au Congo, Brazza s'y trouve à nouveau et passe dès l'année suivante un traité avec le Makoko, le titre porté par le souverain de la région des Batékés par lequel ce dernier cède (non sans ambiguïté) à la France son territoire. Le drapeau français flotte ensuite en divers points de cette région alors que Brazza se trouve en Afrique en tant qu'officier en



Vue de Kéro, la localité la plus au nord du Lado.

congé et voyage pour le compte du comité français de l'association présidée par le roi des Belges ! C'est du reste bien plus tard que l'on apprend à Paris l'existence de ces traités. D'abord très réticent à les reconnaître, le gouvernement français finit par le faire, ce qui ne fût pas du goût de Léopold II. Stanley se met ensuite à conclure des traités similaires, cette fois au nom de l'AIC (l'Association internationale du Congo), une nouvelle création de Léopold II. En 1883, le roi des Belges réalise – via Stanley – bien davantage de traités que la France. Grâce à une présence militaire, des bateaux à vapeur il fait remonter à ses troupes le fleuve Congo et c'est ainsi que Stanleyville voit le jour en 1883. Mais tout ne se passe pas comme Léopold l'aurait souhaité car la signature d'un traité anglo-portugais en 1884 empêche l'accès à la mer à l'Etat que souhaite constituer le roi des Belges. Pour contrecarrer les Portugais, il passe un accord avec la France par lequel l'AIC lui donne un droit de préférence en cas de revente de ces territoires. ●●●



En rouge, les différentes voies de transmission pour l'acheminement du courrier du Lado.

Première lettre connue avec le cachet d'Ibembo qui remplace le bureau de Bumba. Elle est affranchie à 50 centimes avec cinq exemplaires du 10 centimes type Mols oblitérés d'Ibembo le 2 avril 1898. Le port à 50 centimes correspond au tarif de la lettre pour l'étranger, pour un poids n'excédant pas 15 grammes.



Le premier document adressé après la conquête de l'Enclave du 17 février 1897 émane d'un membre de l'expédition Chaltin, le premier sergent Léon Dupont qui a participé à la conquête de Redjaf en chassant les Mahdistes. Peut-être dans l'enthousiasme de la victoire ou à cause de la chaleur, il se trompe de date et inscrit 1896 sur l'entier postal. Le courrier passe par le bureau de Bumba qui l'oblitére le 12 avril 1897. Cette marque est très rare car le bureau de Bumba a servi de bureau de gestion pour le courrier du Lado que durant quatre mois. Figure également la marque de passage par Léopoldville le 5 mai. Il transite ensuite par Boma (27 mai) pour parvenir à Gand en Belgique le 28 juin de la même année.





Une pièce vraiment exceptionnelle à bien des égards. La griffe « BOMA CARTE INCOMPLETE » est déjà une particularité sur cet entier très peu commun du Lado. Mais c'est surtout la destination qui est remarquable. Cet entier est envoyé du fin fond de l'Afrique centrale pour être adressé à un membre de l'expédition de Gerlache en Antarctique. Le destinataire – le lieutenant Emile Danco – était en hivernage sur le Belgica. Il mourra tragiquement d'une crise cardiaque en juin 1898 et ne lira jamais les quelques lignes écrites par son ami : « Me voici arrivé à destination, il fait plus chaud que là où tu te trouves... ». Cet entier postal à 10 centimes et 5 centimes au type Mols est écrit de Redjaf le 26 juin 1898 avec marques de transit par Léopoldville le 2 septembre et arrivée à Bruxelles le 12 octobre.



Il s'agit du premier courrier de l'Enclave du Lado à emprunter la voie du Nil. Il est affranchi d'un timbre soudanais à une piastre. Il est posté à Khartoum le 22 février 1900 avec l'oblitération « KHARTOUM/S.P.S. » avec arrivée le 14 mars 1900 au verso. La lettre porte outre l'indication « Kéro (Nil) Etat Indept du Congo » et la mention « Mis valeur en timbres...frs...cts. ». L'intention de son expéditeur était donc à l'origine d'affranchir son courrier de timbres du Congo.

Pour aller plus loin :

Lado, l'histoire postale de l'Enclave de Patrick Maselis, Vincent Schouberechts, Luc Tavano, édité par le Musée des Timbres et Monnaies de Monaco, 2009
Le partage de l'Afrique 1880-1914 de Henri Wesseling, édité par Denoël

Une lettre transportée par le bateau postal. Elle est affranchie à 25 centimes et donc oblitérée avec la marque « TRAVELLING POST / WHITE NILE » du 20 octobre 1900. Elle émane du commandant Chalkin. A noter que figure sur celle-ci la marque de l'ambulant « BENI-SOUËF-CAIRO » apposée le 7 novembre. Le pli arrive à Bruxelles le 14 novembre, soit un temps de trajet de 25 jours.



Pour plaire aux Anglais et défaire les Portugais, le roi des Belges promet ensuite la liberté commerciale dans ce qui va devenir son Etat en Afrique. Nul besoin de dire que la question congolaise est en Europe au centre des préoccupations, d'autant que l'Allemagne de Bismarck se lance dans l'aventure coloniale.

L'immense Etat indépendant du Congo

C'est dans ce contexte que se tient la fameuse Conférence de Berlin (novembre 1884–26 février 1885) dont l'un des objets est de désenclaver l'Afrique afin qu'elle bénéficie de la « civilisation » mais aussi du commerce. La Conférence se donne aussi pour objectif de définir les règles applicables aux nouvelles occupations africaines des pays européens et d'y instaurer la paix, de penser au bien-être des populations locales. Comme l'on pouvait s'en douter, de nombreuses discussions – non officielles – ont lieu en coulisses à propos des questions de souveraineté et notamment celle concernant la reconnaissance de l'Etat indépendant du Congo de Léopold. La France le reconnaît le 5 février 1885 (son droit de préfé-

rence n'y est pas étranger) puis le Portugal. Dans son discours de clôture de la Conférence Bismarck salue la naissance de ce nouvel Etat. Au final, Léopold II obtient avec beaucoup d'habileté un immense territoire dont il accepte la souveraineté le 1^{er} août 1885. L'année suivante, les premiers timbres portant la mention « Etat du Congo » sont émis. Mais déjà Léopold II pense à agrandir cet Etat et c'est dans ce cadre que s'inscrit la conquête de l'Enclave du Lado. Comme nous l'avons abordé dans notre numéro précédent, la prise de possession date de 1897 mais il est interdit à l'Etat indépendant du Congo d'y faire flotter son drapeau. Si le Lado ne dispose pas de timbres spécifiques, son histoire postale est bien intéressante et demeure un terrain de découvertes potentielles pour les collectionneurs. Pour permettre aux Belges d'envoyer ou recevoir du courrier, différentes voies vont être utilisées. Elles vont dépendre tant de la localisation géographique de l'expéditeur dans l'Enclave que du contexte international. La voie utilisée dans un premier temps est celle de l'Etat indépendant du Congo mais elle est longue. Elle demeurera toujours l'unique chemin pour le courrier officiel. A la fin des années 1890, il faut compter 3 à 4 mois pour

qu'une lettre parvienne en Europe. Les premiers courriers transitent par le bureau de Bumba situé dans l'Etat indépendant du Congo puis par Ibembo à partir de 1898. C'est durant cette année-là que le volume du courrier s'intensifie et qu'il émane de plusieurs lieux de l'Enclave : Mont Adra, Mont Loka, Lado (désignant l'Enclave ou la station spécifique), Redjaf et Mont Gumbiri.

Puis en mai 1900 est ouverte la voie du Nil qui va bouleverser l'acheminement du courrier. Elle s'avère moins chère : 4 millièmes pour une carte postale, soit l'équivalent de 10 centimes (contre 15 centimes au Congo) et 10 millièmes pour une lettre en port international soit 25 centimes (50 centimes pour le tarif congolais). De plus l'acheminement est rapide et prend à peine trois semaines ! Le courrier est transporté de Kéro à Khartoum par bateau-poste puis il est conduit à Wadi-Halfa par train. De cette station, il emprunte à nouveau le bateau jusqu'à Shellal et prend le chemin de fer jusqu'à Alexandrie via le Caire. La poste soudanaise a organisé un service postal fluvial sur le Nil Blanc. Un bateau postal assure la liaison entre Omdurman et Kenissa au sud. Ce bateau-poste (qui fera l'objet d'un timbre) est doté d'un cachet à date avec pour mention « TRAVELLING POST / WHITE NILE ». La première date d'utilisation connue à ce jour est le 26 février 1900. Ce bateau faisait notamment halte à Fachoda, un mauvais souvenir pour les Français depuis l'expédition Marchand.

Cette nouvelle voie qui présente tant d'avantages est pourtant interdite dès 1901. Une fois encore, Léopold II fait parler de lui et de ses possessions en Afrique, qu'il ne visitera pourtant jamais. ■

(A suivre)

Nicolas de Pellinac

Oubangui-Chari

■ Repères historiques

Parmi les régions se trouvant autour du Lado, figure l'Oubangui-Chari qui deviendra plus tard la République centrafricaine. Les premiers habitants sont les Babinas (Pygmées) qui vivaient dans cette vaste région principalement recouverte de forêts. Puis il y eut différentes vagues d'immigrations successives, lesquelles se sont intensifiées au XIX^e siècle. Ces populations cherchaient à échapper à la pression de l'Islam et au trafic d'esclaves. A la fin de ce siècle, plusieurs expéditions européennes explorent la région avec notamment l'Allemand W. Junket et le Belge Van Gèle. Les Français s'y intéressent également. Durant les années 1890 à 1894 les explorations françaises menées par Crampel, Mizon et Maistre font reculer vers le nord les limites des possessions françaises, jusque dans le bassin du Chari, affluent du Tchad.

Paul Crampel part en 1890 pour un nouveau voyage dont l'objet est de gagner le lac Tchad par le Chari, de traverser le Sahara pour opérer la réunion des possessions d'Algérie et de Tunisie, de celles du Soudan (français) et du Congo. Cette expédition sera un échec et verra la mort de son chef et d'une bonne partie de ses hommes. Dibowsky parti à sa recherche explorera la région et passe des traités avec les chefs locaux, jusqu'au-delà du Chari. Toujours en 1890, une expédition conduite par le lieutenant Mizon – ancien compagnon de Brazza – pénétrera dans la région. Puis en 1892, ce sera au tour de Maistre de partir avec d'autres compagnons européens : Clozel, Behagle, Bonnel de Maisières et Riollot. De ces expéditions débouchent deux traités en 1894. Le traité franco-allemand du 4 février par lequel on détermine la limite orientale du Congo allemand et celui franco-belge du 14 août. Ce dernier porte comme limite septentrionale du Congo belge le cours de l'Oubangui jusqu'au Mbomo. A l'origine, l'Oubangui fait partie du Congo français puis il sera administrativement détaché. La région devient en 1903 la colonie de l'Oubangui-Chari. En 1910 l'Oubangui-Chari est rattaché à l'Afrique Equatoriale Française. Une importante partie de la zone occidentale de l'Oubangui-Chari est ensuite cédée à l'Allemagne en 1911, qui l'intègre au Cameroun. Elle sera

récupérée à l'issue de la Première Guerre mondiale. Au lendemain de la Seconde Guerre, de nombreux changements politiques et administratifs interviennent qui aboutissent à une forme d'autonomie interne. Le pays devient un territoire d'outre-mer en 1946. Le 14 mai 1957 est constitué le premier conseil de gouvernement. A l'issue du référendum du 28 septembre 1958, l'Oubangui-Chari se déclare favorable à la Constitution proposée par la France et à son entrée dans la communauté franco-africaine, optant pour le statut de République autonome. Le 1^{er} décembre 1958 est proclamée la République centrafricaine et le pays devient indépendant en 1960. La République centrafricaine est ensuite soumise à une grande instabilité. Parmi les personnalités marquantes, Jean-Bedel Bokassa, qui réalisa un coup d'Etat en 1966.

■ Repères philatéliques

Au début de la colonisation, la région était rattachée au Congo. Avec le décret du 29 décembre 1903 les territoires de l'Oubangui-Chari et du Tchad sont détachés du Congo. Puis avec le décret du 11 février 1905, l'Oubangui-Chari et le Tchad sont réunis sous le nom d'Oubangui-Chari-Tchad pour être à nouveau séparés en 1921. Les premiers timbres utilisés en Oubangui-Chari furent ceux du Congo ainsi que les Groupe du Gabon. Rappelons que ce pays était rattaché au Congo durant toute une période (se reporter au Timbres magazine n° 10). En 1915 on utilise des timbres du Moyen Congo que l'on surcharge « OUBANGUI-CHARI-TCHAD », la dernière émission de ce type date de 1922. En cette même année 1922 sont émis des timbres surchargés (toujours en utilisant ceux du Moyen Congo) avec pour libellé « OUBANGUI-CHARI ». A partir de 1924, la surcharge « AFRIQUE EQUATORIALE FRANCAISE » figure en plus de celle mentionnant l'Oubangui-Chari. La dernière émission avec ces surcharges date de 1933.

Oubangui-Chari (émissions de 1922 à 1933)

Bureaux

Bambari, Bangassou, Bangui, Béhagle, Bossangoï, Bouar, Bouca, Bozoum, Fort-Archambault, Fort-Crampel, Fort-Possel, Fort-Sibut, Léré, Mobaï, Mobaï, N'Delé, Rafai, Sémio.



● ● ● Les cotations ci-après sont celles du Maury récemment sorti. 1^{re} colonne : timbres neufs sans charnière, 2^e colonne neufs avec charnière légère, 3^e colonne oblitérés, 4^e colonne oblitérés sur lettre.

1922



surchargé	1,5	1	1,5	60
2 c surchargé	1,5	1	1,5	60
4 c surchargé	2,5	1,5	2	60
5 c surchargé	2,5	1,5	2	17
10 c surchargé	4	2,5	3	37
15 c surchargé	4	2,5	3	22
20 c surchargé	11	7	8	22
25 c surchargé	17	10	12	22
30 c surchargé	7	4	5	32
35 c surchargé	10	6	7	27
40 c surchargé	10	6	7	27
45 c surchargé	10	6	7	50
50 c surchargé	6	4	5	27
75 c surchargé 60	8	5	6	32
75 c surchargé	12	7	9	55
1 f surchargé	21	13	16	70
2 f surchargé	27	17	20	85
5 f surchargé	45	30	35	110

1924

Série « Afrique Equatoriale Française »

		1 c surchargé	0,7
		0,4	0,7 50
		2 c surchargé	0,8
		0,5	0,8 50
		4c surchargé	0,8
		0,5	0,8 50
		5 c surchargé	0,8 0,5 0,8 22
		10 c surchargé	1,6 1 1,2 16
		15 c surchargé	1,8 1,1 1,2 1,3
		20 c surchargé	2,5 1,5 2 22
		25 c surchargé	1,5 1 1 11
		30 c surchargé	1,5 1 1,5 2,7
		35 c surchargé	1,5 1 1,5 35
		40 c surchargé	1,5 1 1,5 40

45 c surchargé	2,5	1,5	2	13
50 c surchargé	1,5	1	1	13
75 c surchargé	4	2,5	3	27
1 f surchargé	3,5	2	3	27
2 f surchargé	3,5	2	3	50
5 f surchargé	10	6,5	8	55

1924-27



75 c surchargé = 60	1,1	0,7	0,8	17
1 f surchargé = 65	4	2,5	3	65
1 f surchargé = 85	4	2,5	3	55
75 c surchargé = 90	5	3	4	55
1 f surchargé = 1 f 25	2,9	1,8	2,2	60
1 f surchargé = 1 f 50	5	3	4	50
5f surchargé = 3 f	7	4,5	5	90
5 f surchargé = 10 f	36	24	26	125
5 f surchargé = 20 f	60	38	42	150

1925



10 c surchargé	1,9	1,2	1,4	25
30 c surchargé	1,6	1,1	1,2	11
50 c surchargé	3,3	2	2,2	11
75 c surchargé	2,4	1,5	1,8	17
1 f surchargé	1,8	1,2	1,4	27

1926



15 c surchargé	2	1,5	2	22
----------------	---	-----	---	----

1927

30 c surchargé	3,5	2	2,5	35
----------------	-----	---	-----	----



1928

65 c surchargé	3,5	2	2,5	27
75 c surchargé	5	3	3,5	16
1 f 10 surchargé	6,5	4	5	135

1930

90 c surchargé	10	6	7	50
1 f 50 surchargé	15	9	10	45
3 f surchargé	11	7	8	70

1931

Exposition coloniale internationale de Paris



40 c vert	12	7	7	90
50 c violet	12	7	7	75
90 c rouge-orange	12	7	7	135
1 f 50 bleu	12	7	7	120

1933

1 f 25 surchargé	19	12	14	40
1 f 25 surchargé	23	15	17	35

A noter l'existence de millésimes et de timbres-taxé.